

Rapport sur le climat 2023



Table des matières

Gouvernance	
Introduction	2
Structure de gouvernance	3
Stratégie	
Introduction	5
Notre approche en matière de changements climatiques	5
Stratégies permettant de lutter contre les changements climatiques dans nos portefeuilles	6
Gestion du risque	
Introduction	7
Stratégies de gestion du risque	7
Progrès en 2023	8
Mesures et objectifs	
Changements climatiques et placements de nos clients	8
Intégrité et qualité des données	9
Résultats pour 2023	10
Analyse des émissions de carbone	11
Adhésion à la carboneutralité	12
Analyse de scénarios climatiques (VaR climatique)	12
Conclusion	14

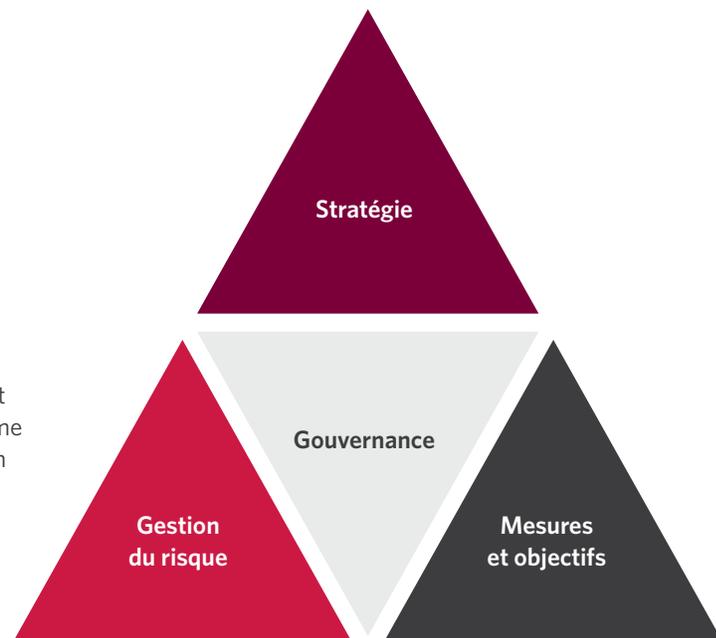


Introduction

Gestion d'actifs CIBC (GA CIBC) est l'une des plus importantes sociétés de gestion d'actifs du Canada, qui possède une clientèle diversifiée et gère des actifs de plus de 203 milliards de dollars¹ dans les segments des particuliers, des institutions et des conseillers. Nous offrons un large éventail de solutions de placement aux sociétés, aux régimes de retraite, aux fonds de dotation et aux fondations, ainsi qu'aux investisseurs individuels.

À GA CIBC, nous croyons que le risque climatique est un risque de placement et qu'il a des répercussions à court et à long terme sur le secteur des placements. Les modifications de la réglementation, la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et l'évolution des conditions météorologiques exposeront les sociétés à des risques physiques et liés à la transition. Ces éléments offriront des occasions de croissance à long terme aux sociétés novatrices. Les changements climatiques sont un enjeu en constante évolution. Nous nous engageons à revoir régulièrement nos politiques, nos pratiques et nos divulgations afin d'être prêts à faire face aux événements futurs et d'agir dans l'intérêt supérieur de nos clients.

Nous nous efforçons de veiller à ce que nos processus de repérage et de gestion des risques soient mis en œuvre à l'échelle de la plateforme de GA CIBC et à ce que ces processus tiennent compte de l'évolution des données et de la science liées aux changements climatiques. Nous nous engageons à être un partenaire de confiance et un fiduciaire responsable pour tous nos clients. Le présent rapport fait partie de notre travail continu visant à nous assurer que nos processus relatifs au risque climatique sont transparents, appropriés et en constante amélioration.



203 milliards de dollars
d'actifs sous gestion¹



161
mobilisations liées aux facteurs
ESG en 2023



Plus de 2 millions
de clients servis



Intégration des facteurs ESG
dans l'ensemble des catégories d'actif

**Créer des partenariats pour aider
à bâtir un système financier mondial
plus durable**



Signataire des :



¹ Ce chiffre comprend 39 G\$ de mandats d'actifs multiples et d'actifs avec superposition des devises (montant nominal) et 37 G\$ d'actifs gérés par des sous-conseillers tiers. Au 31 décembre 2023. Sauf indication contraire, les données sont présentées en dollars canadiens.

Gouvernance

Introduction

Une gouvernance efficace est essentielle pour veiller à l'intégration des changements climatiques dans les responsabilités organisationnelles. En tant que filiale de la Banque CIBC, GA CIBC a établi un cadre de gouvernance qui relie les facteurs ESG et les risques et occasions liés au climat. La présente section décrit la structure de gouvernance et les processus mis en place pour assurer la surveillance des risques émanant des changements climatiques.

Structure de gouvernance

Comité de l'investissement responsable

GA CIBC a mis sur pied un Comité de l'investissement responsable (CIR), composé des membres de notre équipe de la haute direction, y compris le chef de la direction, et de spécialistes du domaine à l'échelle des unités d'exploitation pertinentes. Le CIR est responsable de ce qui suit :

- **Examen et approbation de la politique sur les changements climatiques :** Le CIR examine et approuve la politique sur les changements climatiques de GA CIBC, qui décrit notre approche pour aborder les risques climatiques au sein de nos portefeuilles de placement.
- **Supervision de la mise en œuvre des stratégies de lutte contre les changements climatiques :** Le CIR supervise la mise en œuvre de la politique sur les changements climatiques de GA CIBC.
- **Examen du rendement :** Le CIR surveille les risques et les occasions repérés dans le rapport annuel au Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) et les rapports ponctuels sur les risques liés au climat.
- **Production de rapports sur les progrès :** Le CIR supervise et approuve les rapports sur notre approche en matière de changements climatiques, y compris le rapport annuel au GIFCC et le rapport sur la gérance et les facteurs ESG.

Gestion de portefeuille et recherche

L'équipe Gestion de portefeuille et recherche est responsable de la mise en œuvre des stratégies décrites dans la politique sur les changements climatiques de GA CIBC qui sont approuvées par le CIR. L'équipe travaille avec les professionnels de l'investissement durable de la société afin de mener des évaluations du risque climatique, de repérer les occasions, de dialoguer avec les sociétés en portefeuille et d'intégrer des points liés au climat dans le processus de placement à l'échelle des diverses catégories d'actif.

Solutions de placement totales

L'équipe Solutions de placement totales (SPT) est responsable d'intégrer des points liés au climat dans la sélection et la surveillance de nos sous-conseillers externes. L'équipe travaille en collaboration avec nos professionnels de l'investissement durable afin de mener régulièrement des évaluations de l'approche de nos gestionnaires externes à l'égard de l'intégration des facteurs ESG et des points liés au climat tout au long de leur processus de placement. Nous mettons l'accent sur la mobilisation et travaillons directement avec nos gestionnaires pour souligner l'importance d'une solide intégration des facteurs ESG et des risques et des occasions liés au climat dans leur processus de placement. L'équipe SPT est également responsable de la surveillance de notre plateforme de solutions gérées et de l'évaluation de la répercussion des changements climatiques sur la répartition stratégique de l'actif et la sélection des gestionnaires, ainsi que l'exécution des décisions.

Groupe de travail Investissement responsable

Le Groupe de travail Investissement responsable (GTIR) est composé de membres de divers groupes fonctionnels de GA CIBC et est le principal groupe qui donne suite aux propositions du CIR. Dans le cadre de son mandat, le GTIR a rédigé la politique sur les changements climatiques de GA CIBC et travaille à la mise en œuvre de nouvelles mesures de surveillance efficace des risques climatiques à l'échelle de l'organisation.

Formation

Nous reconnaissons l'importance de fournir aux équipes de placement et aux autres intervenants pertinents la formation et les ressources nécessaires pour traiter efficacement la question des changements climatiques au sein de nos portefeuilles de placement. Nous donnons l'occasion à notre personnel de recevoir de la formation sur la science du changement climatique, l'analyse des facteurs ESG et les pratiques d'investissement responsable.

Surveillance et approbation

Comité de l'investissement responsable

- Hauts dirigeants
- Surveillance et mise en œuvre des stratégies relatives aux changements climatiques
- Surveillance des risques et occasions repérés
- Surveillance et approbation de la production d'information

Mise en œuvre

Équipe Gestion de portefeuille et recherche

- Intégration des facteurs de risque liés au climat et d'autres facteurs de risque liés à la durabilité dans le processus de prise de décision de placement
- Mobilisation et gérance
- Participation aux activités de mobilisation collaborative sur le climat
- Contribution à l'analyse de scénarios et aux simulations de crise

Solutions de placement totales

- Évaluation des sous-conseillers sur leur intégration des points liés au climat à examiner et communication avec eux à cet égard
- Surveillance et évaluation des répercussions des changements climatiques sur les solutions gérées de GA CIBC, la répartition stratégique de l'actif et le choix des partenaires

Recherche et expertise

Groupe de travail Investissement responsable

- Les cadres supérieurs à l'échelle de l'organisation doivent fournir des conseils ayant trait à l'intégration des décisions du CIR
- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques
- Fournir au CIR des renseignements sur la concurrence et le secteur
- Faire des recommandations au CIR aux fins d'approbation



Stratégie

Introduction

Nous reconnaissons que les changements climatiques présentent un risque important pour le rendement des placements à long terme. Il s'agit d'un défi mondial qui nécessite la participation active du secteur financier pour atténuer ses répercussions et faciliter la transition vers une économie sobre en carbone. En tant que gestionnaire d'actifs, nous croyons que les facteurs ESG et les points liés au climat représentent des données financières importantes dans le cadre d'un solide processus de placement. Nous nous engageons à investir dans des données et des ressources qui nous permettront de continuer à améliorer notre compréhension des risques et occasions physiques et liés à la transition. Nous nous engageons également à élaborer et à adopter des pratiques exemplaires qui intègrent efficacement ces points à l'échelle de notre organisation.

Nous sommes conscients de l'incertitude quant à l'ampleur de ces risques et occasions et au moment où ils se manifesteront. Bien que cet état de fait pose des défis sur le plan des prévisions et de l'adoption, l'élan mondial suscité par les engagements à l'égard de la carboneutralité et les contributions des pays, déterminées à l'échelle nationale, ne laissent planer aucun doute quant à l'orientation des tendances et à leur impact inévitable sur la prise de décisions de placement. Nous comprenons l'importance d'adopter une approche modérée mettant l'accent sur une transition qui inclut tous les Canadiens et qui répond aux besoins de nos clients actuels et potentiels.

Notre approche en matière de changements climatiques

Notre approche en matière de changements climatiques repose sur les principes suivants :

Appui à l'Accord de Paris et reconnaissance des preuves scientifiques des changements climatiques	Nous appuyons les objectifs de l'Accord de Paris visant à limiter le réchauffement à bien en deçà de 2 °C de plus par rapport aux niveaux préindustriels. Nous comprenons que pour concrétiser cette ambition, l'économie mondiale sera exposée à un risque important lié à la transition.
Importance financière	Nous sommes conscients que les changements climatiques présentent des occasions et des risques financiers qui sont pertinents pour le rendement de notre portefeuille.
Intégration des risques et des occasions liés au climat dans les processus de placement	Nous intégrons les points liés au climat dans nos processus de placement, y compris la gestion du risque, l'analyse fondamentale et la mobilisation auprès des sociétés en portefeuille. Nous effectuons actuellement cette analyse au niveau des émetteurs, et nous investissons dans les ressources pour mieux comprendre ces risques et ces occasions au niveau des portefeuilles.
Collaboration	Nous travaillons avec des parties intéressées, notamment des clients, des associations sectorielles et des pairs pour lutter contre les changements climatiques au sein du secteur financier. Nous comprenons que les risques liés au climat représentent un risque systémique pour les marchés et qu'il est préférable d'y remédier en travaillant avec d'autres intervenants des marchés financiers.

Stratégies permettant de lutter contre les changements climatiques dans nos portefeuilles

- 1. Évaluation de l'empreinte carbone et analyse de scénarios** – Dans le cadre d'une initiative plus vaste visant à améliorer notre analyse des facteurs ESG au niveau des émetteurs, nous avons élaboré un aperçu des risques climatiques à inclure dans notre cadre d'évaluation des facteurs ESG. Cela permet à nos équipes de placements de déterminer dans quelle mesure les sociétés sont exposées à divers risques climatiques. De plus, nous sommes en train d'élaborer un outil d'analyse de scénarios à utiliser à la fois au niveau de la société et du portefeuille afin d'évaluer les expositions à long terme aux risques physiques et liés à la transition selon différentes trajectoires climatiques.
- 2. Placements de transition** – Le FNB indice énergie propre CIBC est bien placé pour profiter du changement structurel que requiert la transition vers une économie sobre en carbone, en investissant dans des sociétés qui exercent principalement leurs activités dans le secteur de l'énergie propre. Le FNB offre des placements diversifiés dans les secteurs d'activité des énergies renouvelables (énergie solaire, éolienne, hydroélectrique et géothermique; bioénergie) et des technologies propres (véhicules électriques, gestion et stockage de l'énergie, piles à combustible, hydrogène).
- 3. Approche de dessaisissement dans le secteur des combustibles fossiles** – Nous privilégions une gestion active des placements dans les combustibles fossiles, plutôt qu'un dessaisissement général dans l'ensemble des portefeuilles. Cela permet à notre équipe de repérer les secteurs où les entreprises pourraient accuser du retard et de travailler avec la direction pour élaborer une réponse appropriée. Pour les clients qui souhaitent se dessaisir complètement des combustibles fossiles, les Solutions d'investissement durable CIBC représentent une option permettant d'atteindre cet objectif en plus d'exclure d'autres secteurs nuisibles, le tout reposant sur les recherches exclusives hors pair de GA CIBC sur les facteurs ESG.
- 4. Intégration des facteurs ESG** – Les équipes de placement de GA CIBC intègrent les facteurs ESG tout au long des processus de placement. Ces facteurs sont des données d'entrée clés dans l'évaluation globale du profil risque-rendement à long terme d'une société et nous aident à étayer nos hypothèses sur la valorisation, la fourchette des résultats ou les risques de pertes extrêmes.
- 5. Actionnariat actif** – La gérance est une partie essentielle de notre obligation fiduciaire. En 2021, GA CIBC est devenu un membre fondateur d'Engagement climatique Canada et a pris part, comme participante et comme leader, à diverses activités de mobilisation sur le climat auprès de sociétés canadiennes. Ces activités de mobilisation (collaborative ou indépendante) nous permettent de comprendre toute l'étendue des risques liés au climat auxquels les sociétés sont exposées et ce que la direction fait pour limiter l'exposition de la société. Cela nous permet également de donner notre avis sur le plan et les cibles de transition climatique de la société. En parallèle à la mobilisation, le vote par procuration est un élément essentiel de notre processus de gérance des changements climatiques et une des façons les plus importantes d'agir dans l'intérêt supérieur de nos clients. Nous visons à soutenir une solide culture de transparence et d'action pour les résolutions liées aux changements climatiques, et nous examinerons chaque vote au cas par cas.



Gestion du risque

Introduction

À Gestion d'actifs CIBC, nous croyons que le risque climatique est un risque de placement et que le changement climatique présente des risques pour notre propre modèle d'exploitation. Par conséquent, nous élaborons de nouveaux processus et de nouvelles procédures afin de repérer et de gérer divers risques climatiques auxquels nous sommes exposés au sein de nos portefeuilles et de nos activités.

Nous avons repéré un certain nombre de risques de placement clés liés au climat et leurs répercussions connexes, et nous nous employons à gérer le risque dans chaque catégorie :

Catégorie de risque	Description	Répercussions potentielles
Risque physique	Augmentation de la fréquence et de la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes	<ul style="list-style-type: none">• Dommages aux actifs• Perturbation des activités• Coûts d'assurance et de prévention plus élevés
Risque lié à la transition	Augmentation de la réglementation liée aux émissions de gaz à effet de serre (GES)	<ul style="list-style-type: none">• Actifs délaissés• Coût du capital plus élevé• Défis structurels reliés aux modèles d'affaires
Risque de réputation	Perception négative des parties intéressées au sujet du climat	<ul style="list-style-type: none">• Changement des préférences des consommateurs• Répercussions sur la demande• Pressions externes
Risque juridique	Augmentation du potentiel de litiges, de règlements ou de mesures d'application liés au climat	<ul style="list-style-type: none">• Adoption de nouvelles lois• Adoption de nouvelles politiques• Obligations d'information plus complètes• Coûts directs des litiges

Stratégies de gestion du risques

Nous avons mis en œuvre les stratégies de gestion du risque suivantes pour gérer les risques climatiques cernés.

- **Facteurs de gouvernance :** Le CIR est chargé d'évaluer les tendances sectorielles, y compris les risques et les occasions liés au climat, et d'établir la stratégie de GA CIBC et sa mise en œuvre. Le comité est également chargé de comprendre le contexte réglementaire en évolution pour veiller à ce que notre organisation soit en accord avec les attentes du secteur.
- **Intégration des risques climatiques :** Nous avons établi une approche exclusive en ce qui concerne l'intégration des risques ESG à l'échelle de nos portefeuilles actifs gérés en interne. Cela comprend l'évaluation des risques et occasions liés au climat au niveau de l'émetteur, et l'intégration de ces points dans l'approche intégrée avec laquelle nous abordons chaque occasion de placement. En 2023, nous avons mis en place un groupe de travail pour explorer les occasions d'amélioration de nos évaluations fondamentales des facteurs ESG et du risque climatique au sein de nos stratégies gérées par notre équipe Multiclasse d'actifs et gestion des devises. Nous nous engageons à élaborer un processus officiel qui tire parti de notre cadre ESG quantitatif existant lié aux titres souverains mondiaux. Une part importante de nos activités est également gérée par des sous-conseillers externes, et GA CIBC a continué à faire évoluer notre processus d'évaluation de la capacité de nos gestionnaires externes à intégrer efficacement les risques et les occasions liés aux facteurs ESG, y compris le climat, dans leurs processus de placements.
- **Analyse de scénarios :** Le CIR s'est engagé à approfondir sa compréhension des risques et des occasions liés au climat. Nous veillons toujours à ce que nos équipes puissent tirer parti d'outils et de ressources supplémentaires afin d'effectuer des analyses de scénarios rigoureuses des portefeuilles et des placements. Nous fournissons à nos gestionnaires et analystes de portefeuille l'accès aux données nécessaires pour mener une analyse approfondie des risques climatiques. Nous croyons en la transparence pour les clients et avons investi en 2023 dans des ressources pour soutenir de nouvelles capacités de production de rapports pour nos clients institutionnels.
- **Mobilisation et divulgation :** Nous nous concentrons sur la mobilisation auprès des sociétés détenues en ce qui a trait à leurs approches visant à atténuer les risques climatiques. Nous travaillons avec les sociétés dans lesquelles nous investissons pour comprendre leur exposition et la façon dont la direction met en œuvre des politiques et des engagements visant à réduire au minimum les répercussions du risque climatique sur la société et ses investisseurs. Nous exerçons activement nos droits de vote par procuration

et exerçons notre influence pour veiller à ce que les risques climatiques soient gérés de façon appropriée. Nous sommes un membre actif d'Engagement climatique Canada, une plateforme d'engagement collaboratif qui nous permet d'accroître notre influence en travaillant avec d'autres investisseurs aux vues similaires. Nous nous engageons à continuer d'améliorer notre divulgation de renseignements sur ces activités au moyen de nos rapports périodiques et annuels à l'intention des clients.

Progrès en 2023

En 2023, nous avons officiellement lancé un cadre amélioré d'intégration des facteurs ESG pour les stratégies actives d'actions et de crédit. Ce cadre tire parti des données sur les placements que nous avons réalisés en 2022 pour fournir à nos équipes de placements des mesures climatiques pertinentes afin d'aider à l'évaluation des plans de transition des émetteurs. Nous croyons que ce cadre est une étape importante dans notre approche d'intégration des facteurs ESG et des risques climatiques, et nous nous engageons à continuer d'évaluer les meilleures pratiques du secteur afin d'améliorer continuellement nos processus.

Nous avons poursuivi nos efforts pour améliorer et élargir notre modèle d'évaluation et de mobilisation des sous-conseillers en 2023 afin de veiller à ce que nos gestionnaires de portefeuille externes évaluent les facteurs climatiques pertinents tout au long de leur processus de placement. Cela nous a fourni plusieurs occasions de mobilisation.

Dans le cadre de notre engagement envers l'amélioration continue, nous avons créé un groupe de travail pour étudier les occasions d'amélioration du cadre fondamental des facteurs ESG utilisé par notre équipe Multiclasse d'actifs et gestion des devises. Nous prévoyons que cet exercice entraînera une évolution de notre approche en 2024 et mènera à une meilleure compréhension des risques et des occasions associés aux facteurs ESG et aux changements climatiques à l'échelle du pays.

Notre engagement

Nous avons désigné les risques et les occasions liés au climat comme une priorité pour la société et nous nous engageons à améliorer la compréhension et la mise en œuvre des outils de gestion des risques climatiques à l'échelle de l'entreprise.

Mesures et objectifs

Changements climatiques et placements de nos clients

Nous reconnaissons le risque climatique comme risque de placement et l'importance de comprendre le fondement scientifique et l'impératif politique sous-jacents à la transition de l'économie du secteur énergétique à l'échelle mondiale. Nous avons investi dans des outils et des ressources pour aider nos équipes de placement à mieux comprendre ces risques et leur donner accès à l'information dont elles ont besoin, tant au niveau de la société que du portefeuille, pour évaluer adéquatement ces risques et ces occasions. Nous sommes conscients qu'il s'agit d'un domaine en évolution et que les investisseurs doivent continuer d'adapter leur compréhension de la science et des données pour éclairer la prise de décisions relatives au portefeuille.

Nous continuons d'explorer la gamme de mesures et de méthodes disponibles afin de refléter au mieux le risque que le climat présente pour divers titres, catégories d'actif et portefeuilles gérés au nom de nos clients. En 2023, nous avons augmenté les mesures disponibles pour nos analystes et gestionnaires de portefeuille en ce qui a trait aux risques climatiques afin de veiller à ce qu'ils aient une compréhension complète des données sur les émissions de gaz à effet de serre et le climat liées aux titres dans lesquels nous investissons. Nous avons amélioré la disponibilité des outils d'analyse de scénarios et de simulation de crise, tant au niveau du portefeuille que du placement, afin de nous assurer de comprendre l'ensemble des résultats possibles en ce qui concerne les risques physiques et liés à la transition, en fonction des politiques mises en œuvre à l'échelle mondiale.

Nous nous employons à accroître l'utilisation et l'exploitation de ces données en vue d'appliquer les pratiques exemplaires du secteur pour intégrer tous les risques ESG dans notre évaluation des occasions de placement.

Intégrité et qualité des données

Les données sur la durabilité actuellement communiquées par les sociétés et produites par des tiers sont encore en évolution. Par conséquent, nous continuons de dialoguer avec les sociétés dans lesquelles nous investissons pour améliorer ces divulgations. Nous sommes convaincus que, compte tenu des appels croissants en faveur d'une cohésion mondiale des normes de divulgation et de la création du Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (International Sustainability Standards Board - ISSB), l'accessibilité et la comparabilité des données sur les émetteurs continueront de s'améliorer et de conduire à une application plus uniforme et pertinente dans le processus de placement.

Dans le présent rapport, notre divulgation s'articule autour des pratiques exemplaires actuelles du secteur et nous pourrions la modifier dans les prochains rapports à mesure que les normes évolueront. Nous mettrons l'accent sur les émissions de carbone, l'adhésion à la carboneutralité et la valeur à risque climatique dans l'ensemble de nos six catégories d'actif de base. Veuillez noter que toutes les mesures liées aux émissions comprennent les émissions de portée 1 et 2. Les émissions de portée 3 ont été exclues en raison de problèmes liés aux données.

Mesure	Unité	Définition
Émissions financées totales	t d'éq. CO2 (tonnes (t) d'équivalent(éq.) CO2)	Émissions attribuées à tous les bailleurs de fonds en fonction de la valeur d'entreprise, trésorerie comprise (VETC). Mesure les émissions totales de carbone dont un investisseur est responsable. $\sum_n^i \left(\frac{\text{valeur actuelle du placement}_i}{\text{VETC de l'émetteur}_i} \times \text{émissions de GES de portée 1 et de portée 2 de l'émetteur}_i \right)$
Intensité de carbone moyenne pondérée	t d'éq. CO2/M\$ de revenu	Mesure l'exposition d'un portefeuille à des sociétés à fortes émissions de carbone, c'est-à-dire l'intensité en carbone moyenne pondérée des sociétés du portefeuille (émissions/ventes). $\sum_n^i \left(\frac{\text{valeur actuelle du placement}_i}{\text{valeur actuelle du portefeuille}} \times \frac{\text{émissions de GES de portée 1 et de portée 2}_i}{\text{revenu en M\$ de l'émetteur}_i} \right)$
Émissions par million de dollars investi	t d'éq. CO2/M\$ investi	Émissions attribuées à tous les financiers, normalisées par tranche de M\$ investi. Mesure les émissions de carbone dont un investisseur est responsable. $\frac{\sum_n^i \left(\frac{\text{valeur actuelle du placement}_i}{\text{VETC de l'émetteur}_i} \times \text{émissions de GES de portée 1 et de portée 2}_i \right)}{\text{valeur actuelle du portefeuille (M\$)}}$
% de l'actif sous gestion investi selon les cibles de la iSBTi	Pourcentage du portefeuille	Indique la proportion des sociétés en portefeuille qui ont établi des cibles de lutte contre les changements climatiques inscrites dans la base de données de la Science Based Targets Initiative (SBTi).
% de l'actif sous gestion avec une ATI en deçà de 2 °C	Pourcentage du portefeuille	Indique la proportion des sociétés en portefeuille qui s'alignent aux ambitions de l'Accord de Paris.
Augmentation de température implicite (ATI) (°C)	Degrés Celsius	Nombre en degrés Celsius démontrant dans quelle mesure les sociétés du portefeuille cadrent avec les objectifs en matière de température mondiale.
Valeur à risque climatique (VaRC)*	Variation potentielle de la valeur marchande exprimée en pourcentage	Une mesure des répercussions financières possibles des risques et occasions liés au climat, selon un éventail de scénarios possibles. Regroupe l'exposition au risque physique, au risque lié aux politiques et aux occasions technologiques pour obtenir une estimation des répercussions sur la valeur des actifs des sociétés selon différents scénarios climatiques (1,5 °C, 2 °C, 3 °C).

Source : MSCI

** VaRC = valeur à risque climatique. Elle reflète la perte nette prévue du portefeuille en raison du risque physique, du risque lié à la transition et des occasions liées au climat pour un scénario précis. Il y a là une différence à faire par rapport à l'autre sens que peut avoir la VaRC, soit la valeur à risque conditionnelle.

Résultats pour 2023

Étendue

Le présent rapport comprend une analyse portant sur environ 101 G\$ d'actifs sous gestion de Gestion d'actifs CIBC, ce qui représente environ 49,8 % de l'actif sous gestion total. Des stratégies passives et des stratégies actives à long terme, ainsi que des actifs gérés par des sous-conseillers externes sont inclus dans l'analyse. La couverture des données au niveau de l'émetteur varie selon la catégorie d'actif et la région.

Les instruments de placement visés par la présente analyse comprennent les Fonds mutuels et les FNB CIBC, les Fonds communs et les FNB Renaissance, les Fonds communs Impérial CIBC, les Mandats privés Renaissance et les Fonds communs institutionnels CIBC. Les placements ont été regroupés par catégories d'actif et régions, et comparés aux indices boursiers généraux indiqués ci-dessous.

Les titres qui ne sont pas visés par la présente analyse comprennent les obligations d'État, les parts de fonds ou de FNB, les titres adossés à des créances mobilières, les espèces et quasi-espèces, les produits dérivés et les devises. Ces actifs ont été exclus principalement en raison des mesures existantes axées sur les actions de sociétés et leur applicabilité au crédit, ainsi que des contraintes relatives à la disponibilité des données.

Portefeuille	Total des actifs sous gestion visés	% de couverture des données (portefeuille)	% de couverture des données (indice de référence)	Indice de référence
Actions canadiennes	26 763 804 506 \$	99,1	99,5	Indice composé S&P/TSX
Actions américaines	29 993 675 000 \$	96,6	99,6	Indice S&P 500
Actions internationales	15 785 712 130 \$	98,4	99,7	Indice MSCI EAEO
Actions des marchés émergents	3 151 996 111 \$	98,1	99,2	Indice MSCI marchés émergents
Titres à revenu fixe de sociétés canadiennes	23 104 407 253 \$	74,3	72,3	Indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada
Titres à revenu fixe de sociétés mondiales	2 483 108 028 \$	30,7	86,8	Indice global des obligations de sociétés mondiales Bloomberg
Total des actifs sous gestion visés	101 282 703 028 \$	-	-	S.O.

Source : MSCI. Données au 31 décembre 2023.



Analyse des émissions de carbone

Fournit de l'information sur l'exposition aux changements climatiques par rapport à l'indice de référence, en lien avec les risques liés aux politiques, aux technologies ou aux marchés. Bien que ces données soient utiles pour évaluer l'exposition potentielle (intentionnelle ou non intentionnelle), elles sont aussi fondées sur des données statiques et rétrospectives et ne tiennent pas compte des plans de transition, des cibles ou des objectifs de l'entreprise.

Résultats

Catégorie	Intensité de carbone moyenne pondérée (t d'éq. CO2/ M\$ de revenu)	Émissions de carbone/M\$ investi (t d'éq. CO2/M\$)	Total des émissions financées (t d'éq. CO2) (en milliers)
Actions canadiennes - Portefeuille	197,0	63,6	1700,9
Indice de référence	195,8	64,4	S.O.
Actions américaines - Portefeuille	101,8	23,0	690,0
Indice de référence	79,4	23,1	S.O.
Actions internationales - Portefeuille	73,1	47,5	740,5
Indice de référence	73,3	51,5	S.O.
Actions des marchés émergents - Portefeuille	168,9	76,3	240,5
Indice de référence	257,0	121,9	S.O.
Titres à revenu fixe de sociétés canadiennes - Portefeuille	227,5	46,8	1080,9
Indice de référence	200,0	31,5	S.O.
Titres à revenu fixe de sociétés mondiales - Portefeuille	292,2	120,9	151,1
Indice de référence	157,6	47,2	S.O.

Source : MSCI. Données au 31 décembre 2023.



Adhésion à la carboneutralité

L'adhésion à la carboneutralité mesure le degré auquel les portefeuilles et les émetteurs cadrent avec une économie sobre en carbone. À l'aide des mesures recommandées par la Science Based Targets Initiative (SBTi), nous sommes en mesure de suivre et de surveiller l'adhésion à la carboneutralité de nos portefeuilles. Ces données permettent d'établir une vue prospective afin d'évaluer les risques climatiques relatifs par rapport au marché et à l'économie en général.

Résultats

Catégorie	% de l'actif sous gestion investi selon les cibles de la SBTi	% de l'actif sous gestion avec une ATI en deçà de 2 °C	Augmentation de température implicite (ATI) (°C)
Actions canadiennes - Portefeuille	14,7	50,7	3,9
Indice de référence	15,8	48,4	3,7
Actions américaines - Portefeuille	40,5	63,6	2,3
Indice de référence	42,2	64,0	2,3
Actions internationales - Portefeuille	58,4	71,2	2,1
Indice de référence	51,6	71,7	2,2
Actions des marchés émergents - Portefeuille	12,0	46,9	2,9
Indice de référence	15,5	45,0	3,0
Titres à revenu fixe de sociétés canadiennes - Portefeuille	12,4	57,3	3,0
Indice de référence	13,3	60,1	2,7
Titres à revenu fixe de sociétés mondiales - Portefeuille	6,8	56,4	2,8
Indice de référence	14,9	65,0	2,3

Source : MSCI. Données au 31 décembre 2023.

Analyse de scénarios climatiques (VaR climatique)

Bien que les facteurs sous-jacents liés à une transition vers une économie sobre en carbone soient bien documentés (c.-à-d. les risques physiques et liés à la transition), l'ampleur des répercussions de ces facteurs et le moment où elles se feront ressentir, ainsi que la réaction mondiale, demeurent moins certains. L'analyse de scénarios nous permet de voir et d'évaluer les répercussions potentielles du risque climatique dans l'ensemble des portefeuilles de GA CIBC par rapport à différentes trajectoires climatiques variant selon le moment et la portée des mesures liées aux politiques, des conditions météorologiques extrêmes et des progrès technologiques. Même si les modèles ne comprennent pas les mesures que les émetteurs peuvent prendre pour atténuer ces risques, et même s'ils s'appuient sur plusieurs hypothèses, la VaR climatique fournit un aperçu des résultats potentiels qui est utile pour évaluer les risques de pertes extrêmes et la fourchette de résultats associés aux changements climatiques.

À des fins d'analyse, GA CIBC a choisi trois scénarios de transition qui, selon nous, couvrent un large éventail de résultats potentiels - voir le tableau ci-dessous pour un résumé de chaque scénario. En plus de ces risques de transition, nous avons choisi d'utiliser un scénario de risque physique dynamique qui, selon nous, représente le mieux l'incidence des phénomènes climatiques extrêmes.

Description des scénarios du Réseau pour le verdissement du système financier (NGFS)

Scénario	Description
Carboneutralité d'ici 2050 (scénario du NGFS de 1,5 °C - trajectoire ordonnée)	Le scénario « Carboneutralité en 2050 » est un scénario ambitieux qui limite le réchauffement de la planète à 1,5 °C grâce à des politiques climatiques rigoureuses et à l'innovation, ce qui permettrait d'atteindre la carboneutralité vers 2050. Dans certains pays, comme les États-Unis, l'Union européenne et le Japon, toutes les émissions nettes de gaz à effet de serre sont maintenant nulles. Ce scénario suppose l'adoption immédiate de politiques climatiques ambitieuses.
Transition retardée (scénario du NGFS de 2 °C - trajectoire désordonnée)	Le scénario « Transition retardée » suppose que les émissions annuelles mondiales ne diminuent pas avant 2030. Des politiques musclées sont alors nécessaires pour limiter le réchauffement à moins de 2 °C. Les émissions négatives sont limitées. Ce scénario suppose que les nouvelles politiques climatiques ne sont pas adoptées avant 2030 et que le niveau de mesure varie d'un pays et d'une région à l'autre en fonction des politiques actuellement mises en œuvre.
Contributions déterminées au niveau national (scénario du NGFS de 3 °C - trajectoire de « Terre étuve »)	Le scénario « Contributions déterminées au niveau national » (CDN) comprend toutes les politiques que le pays s'est engagé à respecter, même si elles n'ont pas encore été mises en œuvre. Ce scénario suppose que l'ambition climatique modérée et hétérogène reflétée dans les CDN conditionnelles au début de 2021 se poursuit au cours du 21 ^e siècle. Les émissions diminuent, mais entraînent néanmoins un réchauffement de 2,6 °C associé à des risques physiques modérés à graves. Les risques liés à la transition sont relativement faibles.

Source : Portail des scénarios du NGFS <https://www.ngfs.net/ngfs-scenarios-portal/explore/>

Résultats

Catégorie	VaRC - scénario du NGFS de 1,5 °C - trajectoire ordonnée (%)	VaRC - scénario du NGFS de 2 °C - trajectoire désordonnée (%)	VaRC - scénario du NGFS de 3 °C - trajectoire de « Terre étuve » (%)
Actions canadiennes - Portefeuille	-23,9	-21,1	-11,8
Indice de référence	-21,9	-19,6	-11,1
Actions américaines - Portefeuille	-7,7	-6,9	-4,7
Indice de référence	-8,5	-7,6	-5,3
Actions internationales - Portefeuille	-12,3	-11,7	-8,5
Indice de référence	-17,2	-16,5	-11,5
Actions des marchés émergents - Portefeuille	-17,5	-15,9	-13,6
Indice de référence	-23,5	-22,0	-19,3
Titres à revenu fixe de sociétés canadiennes - Portefeuille	-2,5	-1,3	-0,1
Indice de référence	-1,2	-0,5	-0,1
Titres à revenu fixe de sociétés mondiales - Portefeuille	-7,1	-5,5	-2,2
Indice de référence	-2,9	-1,7	-0,5

Source : MSCI. Données au 31 décembre 2023.

Conclusion

L'évaluation efficace des risques climatiques est un enjeu en constante évolution, et nous nous engageons à investir continuellement dans les ressources, les capacités et le capital intellectuel pour évaluer et inclure efficacement les risques et les occasions liés aux changements climatiques dans notre cadre d'intégration des facteurs ESG. Alors que les sociétés émettrices, les gouvernements mondiaux et les préférences des consommateurs en matière de répercussions climatiques à long terme continuent d'évoluer, nous nous concentrons sur l'élaboration des outils et de l'expertise nécessaires pour gérer efficacement ces risques à long terme.

En restant engagés envers l'amélioration continue, en travaillant avec les sociétés dans lesquelles nous investissons et en offrant des solutions novatrices à nos clients, nous nous efforçons d'aider nos clients à s'attaquer à la crise climatique mondiale et à ses répercussions sur les marchés financiers.



Pour en savoir plus sur notre engagement à l'égard de la durabilité, communiquez avec votre représentant de Gestion d'actifs CIBC ou visitez le [site web de Gestion d'actifs CIBC](#).

Sauf indication contraire, tous les renseignements contenus dans le présent document sont en date du 31 décembre 2023 et peuvent changer.

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de Gestion d'actifs CIBC inc. (« GACI ») et peuvent changer en tout temps. GACI n'assume aucune obligation ni responsabilité quant à la mise à jour ou à la révision de ces opinions ou des énoncés contenus dans le présent document, peu importe si ces énoncés évoluent en fonction de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres. Le présent document vise à donner des renseignements généraux et ne vise aucunement à donner des conseils financiers, de placement, fiscaux, juridiques ou comptables (et ces renseignements ne doivent pas être considérés comme tels ni servir de fondement à de tels conseils), et il ne constitue ni une offre ni une sollicitation d'achat ou de vente des titres mentionnés. La situation personnelle de chacun et l'actualité doivent être prises en compte dans une saine planification des placements. Toute personne voulant utiliser les renseignements contenus dans le présent document doit d'abord consulter son conseiller. Sauf indication contraire, toutes les opinions et estimations figurant dans le présent document datent du moment de sa publication et peuvent changer. La Banque CIBC, GACI ou leurs sociétés affiliées n'assument ni n'assumeront aucune responsabilité à l'égard de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, découlant de l'utilisation ou de la fiabilité des renseignements contenus dans le présent document.

Les mesures et les données climatiques et les autres renseignements contenus dans le présent document, notamment ceux portant sur l'analyse de scénarios climatiques, les émissions de GES, les émissions financées, les actifs liés au carbone et les émissions sont fondées ou peuvent être fondées sur des hypothèses, estimations et jugements importants.

Le présent document peut contenir des adresses ou des hyperliens vers des sites Web qui ne sont pas détenus ou contrôlés par la Banque CIBC. Ces adresses ou hyperliens sont exclusivement fournis pour la commodité du lecteur, et le contenu des sites Web de tiers liés n'est d'aucune manière inclus ou intégré par renvoi à ce document. La Banque CIBC décline toute responsabilité à l'égard de ces sites Web ou de leur contenu, ou pour toute perte ou tout dommage pouvant résulter de leur utilisation. Si vous décidez d'accéder à un site Web tiers dont le lien figure dans le présent document, vous le faites à vos propres risques et sous réserve des modalités de ces sites Web.

Le présent document vise à fournir des renseignements d'un point de vue différent et plus détaillés que ceux qui doivent être inclus dans les documents réglementaires déposés et autres rapports réglementaires, y compris les documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et de la SEC. Bien que certaines questions abordées dans le présent rapport puissent être significatives pour nos parties prenantes, elles ne sont pas nécessairement suffisamment importantes pour affecter notre conformité aux lois et règlements sur les valeurs mobilières, même si nous utilisons le mot « important » ou d'autres mots ou expressions semblables.

CIBC Private Wealth Advisors, Inc. (« CIBC PWA ») est le fournisseur d'indices pour l'indice CIBC Atlas Clean Energy Select (l'« indice ») et est une société affiliée de Gestion d'actifs CIBC inc. Toutefois, CIBC PWA ne commande pas, ne sanctionne pas, ne vend pas et ne fait pas la promotion du FNB indicial d'actions du secteur énergie propre CIBC (le « FNB CIBC ») et ne fait aucune déclaration quant à l'opportunité d'un placement dans les FNB CIBC. CIBC PWA n'offre aucune garantie ou assurance, expresse ou implicite, quant aux résultats de l'utilisation de l'indice sur lequel se fonde le FNB CIBC ou des cours de l'indice en tout temps ou à tout autre égard, et ne peut être tenue responsable de l'utilisation ou de l'exactitude de l'indice ou des données qui y sont incluses. Le prospectus du FNB CIBC contient de plus amples renseignements sur la relation limitée entre CIBC PWA et Gestion d'actifs CIBC relativement au FNB CIBC.

Les FNB CIBC sont gérés par Gestion d'actifs CIBC, une filiale de la Banque CIBC. Les placements dans des fonds négociés en bourse (FNB) peuvent tous être assortis de commissions, de frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus et l'Aperçu du FNB de la Banque CIBC avant d'investir. Pour en obtenir un exemplaire, veuillez composer le 1-888-888-3863, vous adresser à votre conseiller ou visiter CIBC.com/fnb. Les FNB ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement antérieur n'est pas garant du rendement futur.

Placements CIBC inc. est une filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC et est le placeur principal des Fonds mutuels CIBC. Investissements Renaissance est offert par Gestion d'actifs CIBC inc. Les placements dans les fonds communs de placement peuvent faire l'objet de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres charges. Veuillez lire le prospectus simplifié avant d'investir. Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié des Fonds communs de placement CIBC et de la Famille de Portefeuilles CIBC, veuillez appeler Placements CIBC inc. au 1-800-465-3863; pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié de la famille de fonds d'Investissements Renaissance, veuillez composer le 1-888-888-3863. Vous pouvez également vous en procurer un exemplaire auprès de votre conseiller. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur varie fréquemment et le rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.^{MD} Investissements Renaissance est une marque déposée de Gestion d'actifs CIBC inc.

Certains renseignements que nous vous avons fournis pourraient constituer des énoncés prospectifs. Ces énoncés comportent des risques connus et non connus, des incertitudes et d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats ou les rendements réels pourraient différer considérablement des résultats ou des rendements futurs prévus explicitement ou implicitement dans lesdits énoncés prospectifs. Pour en savoir plus, consultez le rapport sur le climat de 2023 de la Banque CIBC (https://www.cibc.com/content/dam/about_cibc/corporate_responsibility/pdfs/climate-report-2023-fr.pdf) et l'énoncé prospectif qui s'y trouve.

L'information divulguée dans les présentes a été élaborée à partir de renseignements provenant de MSCI ESG Research LLC ou de ses sociétés affiliées ou de ses fournisseurs de renseignements. Bien que les fournisseurs de renseignements de Gestion d'actifs CIBC inc., incluant notamment MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (les « parties ESG »), obtiennent des renseignements (les « renseignements ») auprès de sources qu'ils considèrent comme fiables, aucune des parties ESG ne garantit le caractère original, l'exactitude ou l'exhaustivité de toute donnée contenue aux présentes et ne renonce expressément aux garanties expresse ou implicites, y compris à celles de qualité marchande et de convenance pour une fin particulière. Les renseignements sont réservés à l'usage interne et ne peuvent être reproduits ni diffusés d'aucune façon et ne peuvent servir à créer des instruments, produits ou indices financiers. De plus, aucun des renseignements ne peut servir en soi pour déterminer quels titres acheter ou vendre, ni quand les acheter ou les vendre. Les parties ESG n'assument aucune responsabilité quant aux erreurs ou aux omissions relatives aux données contenues dans le présent document ni aucune responsabilité quant à tout dommage direct, indirect, particulier, punitif, consécutif ou autre (y compris la perte de profits) même lorsqu'un avis a été émis quant à l'éventualité de tels dommages.

Certains renseignements contenus dans le présent document (les « renseignements de tiers ») proviennent ou sont protégés par les droits d'auteur de MSCI Inc., de MSCI ESG Research LLC ou de leurs sociétés affiliées (« MSCI ») ou de fournisseurs d'information (ensemble, les « parties MSCI ») et peuvent avoir été utilisés pour calculer des notes, des signaux ou d'autres indicateurs. Les renseignements de tiers sont réservés à l'usage interne et ne peuvent pas être reproduits ou diffusés, en tout ou en partie, sans autorisation écrite préalable. Les renseignements de tiers ne constituent pas une offre d'achat ou de vente, ou une promotion ou une recommandation portant sur tout titre, instrument financier ou produit, stratégie de négociation ou indice, et ne doivent être utilisés à ces fins ou pour indiquer quand les acheter ou les vendre, et ne doivent pas être considérés comme une indication ou une garantie de rendement futur. Certains fonds peuvent être basés sur des indices MSCI ou liés à ceux-ci, et MSCI peut être rémunérée sur la base des actifs sous gestion du fonds ou d'autres mesures. MSCI a mis en place un cloisonnement de l'information entre la recherche aux fins des indices et certains renseignements. Les renseignements de tiers sont fournis « tels quels » et l'utilisateur assume pleinement le risque découlant de leur utilisation qu'il peut effectuer ou de l'autorisation qu'il accorderait de les utiliser.

Gestion d'actifs CIBC et le logo CIBC sont des marques déposées de la Banque CIBC, utilisées sous licence.

Le présent document et son contenu ne peuvent être reproduits sans le consentement écrit explicite de Gestion d'actifs CIBC inc.